



Ecole Notre Dame de Larmor

Circulaire de rentrée

1° Septembre 2020

Chers Parents,

Nous voici à l'heure de la rentrée des classes de cette année scolaire 2020/2021. J'espère d'abord que la pause estivale a permis à chacun d'entre vous de prendre un peu de repos et de vivre quelques bons moments en famille.

Depuis quelques mois, nous vivons une période agitée qui bouscule tous nos repères. Cette rentrée ne va pas déroger à cette règle même si, ensemble, nous allons essayer de vivre ce moment avec un minimum de sérénité.

Nous avons terminé l'année en modifiant notre organisation habituelle : pas de garderie le matin, pas de service de restauration, des horaires modifiés...

Nous avons conscience que cette organisation ne peut perdurer dans le temps car vous, parents, avez aussi des contraintes notamment professionnelles peu compatibles avec ce mode de fonctionnement. De plus, ce qui pouvait se faire sur un temps limité (pique-nique le midi par exemple) ne peut s'envisager sur une longue durée. Le nouveau protocole sanitaire édité par l'éducation nationale, et joint à cet envoi, a allégé un certain nombre de restrictions.

1°) accueil des élèves :

Aussi, nous allons essayer de retrouver nos habitudes avec le retour des horaires classiques et d'un fonctionnement « ordinaire » des temps périscolaires. Pour rappel, voici les horaires prévus :

Horaires de l'école				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
8h45	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
12H15	Pause méridienne			
13h45	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
16h30	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
18h00	GARDERIE OU ETUDE	GARDERIE OU ETUDE	GARDERIE OU ETUDE	GARDERIE OU ETUDE
19h00	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE

Nous devons aussi nous adapter à la situation et répondre aux contraintes du protocole sanitaire en sans cesse évolution depuis la réouverture des écoles en mai. Même si ce protocole est allégé

notamment dans l'accueil des élèves et dans l'organisation de la pédagogie, il comprend un certain de règles auxquelles nous devons désormais nous adapter. Vous trouverez également en pièce jointe ce protocole que vous prendrez le soin de lire avec vos enfants.

2°) Accueil des parents sur le temps scolaire

La plus grande des contraintes est liée à votre accueil dans l'enceinte de la cour, vous parents. Nous sommes sensibles à la convivialité qui s'instaure entre les parents dans la cour de l'école au moment de l'entrée et de la sortie des classes. En l'état actuel des choses, il faudra vivre ces temps d'une autre manière.

En effet, les parents ne seront toujours pas autorisés à entrer en grand nombre dans la cour de l'école aux entrées et sorties de classe.

Pour l'accueil du matin, du midi et du soir, voici ce que nous avons prévu :

Sur le site Notre Dame de Larmor

L'accès à la cour sera possible pour :

- Un parent d'élève de Petites et moyennes sections. Cela concerne les élèves des classes de Lydie, Pascale et France.

L'accueil des élèves de la classe de Lydie et Pascale se fera dans la salle de motricité par l'entrée sous le préau. Ce préau pourra être un lieu de stationnement pour éviter un trop grand nombre de personnes dans la salle de motricité. Chacun évitera de rester trop longtemps dans la salle de motricité.

L'accueil des élèves de la classe de France se fera par la porte de la cour.

- Les élèves des autres classes qui découvrent l'école ou ceux qui auront du mal à franchir seul le portail de l'école et ont besoin de la présence d'un parent pour les rassurer. Ils pourront être accompagnés jusqu'à la porte de la classe

Sur le site Notre Dame de La Clarté :

L'accès de la cour sera possible le premier jour pour :

- Un des parents des élèves qui découvrent le site de La Clarté pour la première fois.

PORT DU MASQUE ET GESTES BARRIERES SONT A RESPECTER DANS L'ENCEINTE DE LA COUR

Pour tous les autres élèves, ils entreront seuls dans l'enceinte de l'école et iront se laver les mains avant leur entrée en classe.

2°) Accueil des parents sur le temps périscolaire :

Le nombre d'enfants étant plus limité sur les temps périscolaires, les parents seront autorisés à entrer dans la cour pour déposer ou récupérer les enfants avec respect des gestes barrières et port du masque.

De même, les rendez-vous avec les enseignants sont possibles en dehors des heures de classe. Le rendez-vous pourra être convenu via le cahier de liaison.

Les parents voudront bien signaler les jours où leur enfant restera déjeuner à la cantine ou profitera des services scolaires à l'aide de la feuille jointe.

3°) Le rôle des parents auprès de leurs enfants :

Le protocole précise également le rôle des parents dans la protection des espaces scolaires. Le lavage des mains, la prise de température, l'éviction des enfants en cas de symptômes doivent être scrupuleusement respectés. Vous trouverez ci-après les mesures sur lesquelles nous vous demandons de vous engager.

Nous nous retrouverons donc mardi pour cette rentrée 2020 aux heures habituelles. Les listes de classes seront affichées lundi après-midi sur les tableaux à l'entrée des deux sites.

Pour toute transmission d'informations, vous pouvez appeler le secrétariat ou envoyer un mail en utilisant l'adresse suivante : accueil.nd.larmor@free.fr ou en appelant le 02 97 84 20 77 ;

Malgré toutes ces contraintes imposées, vous pouvez compter sur l'implication de l'ensemble de l'équipe éducative pour que cette année reste une belle année d'apprentissage, de découverte et de partage,

Bien cordialement,

Le Directeur de l'école,

Pascal HERVE

Quelques règles à se rappeler :

Les parents sont chargés de prendre la température de leur enfant avant l'arrivée à l'école.

En cas de température supérieure à 38 °, l'élève ne peut être admis en classe.

Si un élève présent atteint cette température ou tout autre symptôme associé au Covid-19 à l'école, il sera isolé **et devra être récupéré, sans délai, par ses parents ou personne ayant autorité sur l'enfant.**

L'enfant aura lavé ses mains avant de quitter la maison.

Pour tous les enfants, prévoir une bouteille d'eau (ou une gourde) avec le prénom de l'enfant.

Masques :

Les élèves de maternelle ne porteront pas de masques dans l'enceinte de l'école. Les élèves d'élémentaires peuvent en porter à condition qu'ils puissent gérer de manière autonome ce port du masque. **Aucun élève de l'école élémentaire -y compris les enfants de plus de 11 ans- n'est obligé de porter un masque durant le temps scolaire.**

L'école ne fournira pas de masques aux enfants.

Les bons gestes à adopter : A l'aide du protocole, les parents ont informé leurs enfants sur les bons gestes à adopter pour éviter une propagation du virus. Ces gestes-barrières seront rappelés, chaque fois que possible, aux enfants dans les classes.